



Petit-Mars

Welfarm milite pour la protection des animaux de ferme

Parce que des millions d'animaux sont élevés, transportés et abattus dans des conditions déplorables, l'association Welfarm⁽¹⁾ organise des actions pour le faire savoir au public.

Dans le département, Didier Péchet en est le correspondant local. Il sera présent avec son équipe dans le magasin Carrefour la Beaujoire pour défendre la cause des poules pondeuses. « **Nous préconisons un mode d'élevage respectueux des animaux** » explique-t-il en dénonçant la cruauté des élevages industriels. Prenant comme exemple les poules élevées en cage « **qui vivent sur l'équivalent de la surface d'une feuille A4** », le représentant de Welfarm souhaite informer le consommateur.

Nous avons tous une poule

En France, il y a pratiquement autant de poules que d'habitants. Cela veut dire que chacun d'entre nous, a, entre ses mains, le destin d'une poule pondeuse pour notre consommation d'œufs.

En effet, le consommateur peut in-

fluencer le mode d'élevage (industriel, plein air, bio) en préférant certaines numérotations⁽²⁾ des boîtes à œufs : « **Une préférence pour le code 0 ou 1, notre poule vivra sa vie en plein air et si nous la donnons au code 3, elle vivra sa vie enfermée dans une cage** », explique Didier Péchet.

Ce mode d'élevage est en baisse constante, depuis des années, car le consommateur est de plus en plus soucieux de la qualité de vie des animaux.

D'après Welfarm, il représente encore une grande part de la production française (environ sept œufs sur dix proviennent de l'élevage en cage). Les systèmes alternatifs se sont beaucoup développés, ces dernières années, dans toute l'Union européenne.

Plusieurs pays devançant largement la France, l'élevage en cage n'y représentant plus qu'une petite partie de la production : moins de 3 % en Autriche, 11 % en Allemagne.

À noter que l'élevage en cage est totalement interdit en Suisse depuis



Avec son association Welfarm, Didier Pechet sera présent à Carrefour la Beaujoire pour informer les consommateurs.

plus de vingt ans. La présence dans la grande surface de la Beaujoire se fait avec l'accord de ses dirigeants. En effet le principe n'est pas d'interdire les œufs mais d'expliquer aux consommateurs « **de ne pas se laisser bernier par les emballages** ».

Samedi 19 mars, magasin Carrefour de la Beaujoire, informations sur l'origine des œufs et des poules.

(1) : <http://www.welfarm.fr>.

(2) : 0 pour le bio, 1 pour le plein air, 2 pour élevage hors sol et 3 en batterie.